

COMMISSION DE LA VOIRIE

Compte rendu de l'assemblée ajournée du 14 janvier

Sont présents: MM. les échevins Larivière, président, N. Lapointe, Leclaire, O'Connell, Duquette et Bumbray.

1.—*Résolu*: Que l'inspecteur de la Ville soit autorisé à choisir, sur les listes soumises par les surintendants des divisions Est, Ouest et Nord, la quantité de cantonniers additionnels et de charretiers permanents requis dans les divisions ci-dessus.

2.—Sur proposition de M. l'échevin O'Connell, il est

Résolu: De nommer M. Thomas Cloran homme de cour pour la cour de la rue du Grand-Tronc.

3.—*Résolu*: Que la demande à l'effet d'ériger une marquise en face de l'édifice portant le No 130, rue St-Jacques, formulée par le propriétaire, M. H.-F. Boxer, soit renvoyée au Département en Loi pour savoir si la Ville a le droit, oui ou non, de refuser cette permission.

Ajournement.

THOS.-P. MAZURETTE,
Secrétaire intérimaire.

COMMISSION DE L'INCINERATION

Compte rendu de l'assemblée du 15 janvier

Sont présents: MM. les échevins M. Martin, président, David, Roy, Gadbois, L'Espérance, Nault et Gallery.

1.—Soumis et lu un rapport du surintendant, informant la Commission d'une erreur faite dans l'achat de chevaux pour la somme de \$2,500 lorsqu'il n'y avait à la disposition du département que la somme de \$2,000, et que, après une entente avec M. le président, il a été décidé de remettre deux chevaux.

M. l'échevin L'Espérance propose, et il est

Résolu: Qu'à l'avenir le surintendant, qui est chargé de faire les achats pour les besoins du service de l'Incineration, soumette à la Commission les réquisitions des marchandises si ces réquisitions dépassent la somme de \$100 pour être approuvées ou rejetées par la Commission.

M. l'échevin Martin

Propose: Que l'achat des chevaux effectué par le surintendant, après avis donné aux membres de la Commission et d'après les certificats des médecins vétérinaires du service de l'Incineration, soit ratifié.

M. l'échevin Nault demande que cette question soit différée.

2.—Soumis et lu un rapport du surintendant, informant la Commission que le dactylographe du département, après avoir subi plusieurs réparations, est aujourd'hui devenu hors d'usage, et il suggère à la Commission que demande soit faite à la Commission de l'Hôtel de Ville d'acheter un dactylographe Remington.

Résolu: Que rapport soit fait à la Commission de l'Hôtel de Ville en conséquence.

3.—Vu l'incident survenu entre M. le président et M. l'échevin L'Espérance au sujet de l'accusation portée contre ce dernier, à l'effet qu'il aurait demandé une somme de \$600 à M. Jacob, M. Letourneau, avocat, représentant M. Jacob, dit que si la Commission exprime le désir d'entendre M. Jacob, ce dernier est prêt à parler ici ou devant la Commission spéciale qui a été nommée, suivant que M. l'échevin L'Espérance le désirera.

M. l'échevin L'Espérance demande à M. Jacob de dire ce qu'il connaît des faits.

M. l'échevin Roy propose, et il est

Résolu: Que M. Jacob soit entendu devant cette Commission pour donner des explications au sujet des déclarations que M. le président vient de donner.

M. Joseph Jacob déclare qu'aucun autre échevin, à part M. l'échevin L'Espérance, n'est impliqué dans cette affaire.

ROAD COMMITTEE

Report of the adjourned meeting held the 14th of January.

Present: Aldermen Larivière, chairman, N. Lapointe, Leclaire, O'Connell, Duquette and Bumbray.

1.—*Resolved*: That the City surveyor be authorized to select from the lists submitted by the superintendents of the East, West and North divisions the number of additional sectionmen and permanent carters required in the aforesaid divisions.

2.—On motion of Ald. O'Connell, it was

Resolved: That Mr. Thomas Cloran be appointed as yardman at the Grand Trunk street yard.

3.—*Resolved*: That the application for permission to erect a marquise in front of building bearing number 130 St. James St., which was made by the proprietor, Mr. H. F. Boxer, be referred to the Law Department, to ascertain whether or not the City has the right of refusing to grant the desired permission in question.

Adjourned.

THOS.-P. MAZURETTE,
Acting secretary.

INCINERATION COMMITTEE

Report of meeting held the 15th of January.

Present: Ald. M. Martin, chairman, David, Roy, Gadbois, L'Espérance, Nault and Gallery.

1.—Submitted and read a report from the superintendent, informing the Committee of an error made in the purchase of horses for the sum of \$2,500 when there was but a sum of \$2,000 placed at the department's disposal; and that after an interview with the chairman, it was decided to return two horses.

Ald. L'Espérance moved, and it was

Resolved: That in the future, the superintendent who was entrusted with the purchase of supplies for the Incineration department, shall submit to the Committee the requisitions for such supplies when the price of same shall exceed the sum of \$100 in order that they be approved of or rejected by the Committee.

Ald. Martin

Moved: That the purchase of horses made by the superintendent, after notice given to the members of this Committee and according to certificates from the veterinary surgeons of the Incineration department, be ratified.

Ald. Nault asked that the matter be deferred.

2.—Submitted and read a report from the superintendent, informing the Committee that the typewriting machine of the department, after having been repaired several times, was now useless, and he suggested that the City Hall Committee be requested to purchase a Remington typewriter.

Resolved: That a report be made to the City Hall Committee accordingly.

3.—Owing to the altercation between the chairman and Ald. L'Espérance, anent the charge laid against the latter to the effect that he asked Mr. Jacob \$600, Mr. Letourneau, advocate, on behalf of Mr. Jacob, stated, that if the Committee wished to hear Mr. Jacob, the latter was ready to speak here or before the special Committee appointed, as Ald. L'Espérance's might desire.

Ald. L'Espérance asked Mr. Jacob to state what he knew about this matter.

Ald. Roy moved, and it was

Resolved: That Mr. Jacob be heard before this Committee and that he be requested to give explanations anent the statements which the chairman has just made.

Mr. Joseph Jacob stated that no other alderman, except Ald. L'Espérance was involved in the matter.